

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n°2011.12.269

Direction du
développement
économique :
attribution des
subventions et
participations aux
associations pour
2012

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADE à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.12.269**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2012

Le budget primitif 2012 vient d'être approuvé et notamment les crédits relevant de la direction du développement économique.

Il convient à présent d'attribuer les subventions et participations aux associations selon le tableau joint.

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 16 novembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1^{er} décembre 2011,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations de la direction du développement économique selon le tableau joint.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote
Office de Tourisme du Pays d'Angoulême	74 638 €	Cotisation	Mme Feuillade MM. Nebout, Grand, Vigier
Office de Tourisme du Pays d'Angoulême	202 160 €	Subvention de fonctionnement	Mme Feuillade MM. Nebout, Grand, Vigier
Office de Tourisme du Pays d'Angoulême	21 922 €	Convention d'objectifs générale annuelle	Mme Feuillade MM. Nebout, Grand, Vigier
Office de Tourisme du Pays d'Angoulême	10 000 €	Subvention d'investissement	Mme Feuillade MM. Nebout, Grand, Vigier
Association Les Gastronomades	30 000 €	Soutien à la filière agro-alimentaire	
Total	338 720 €		

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2011	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2011